

Programme de formation INTER-établissements

Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Ce programme vise à permettre aux professionnels de santé :

- D'acquérir des connaissances permettant de déceler les situations de maltraitance, à contribuer à leur prévention et leur réduction.
- D'apporter les éléments leur permettant de ne pas devenir « maltraitant par inadvertance » :
 - en suscitant la prise de conscience du phénomène maltraitance dans les pratiques professionnelles ;
 - en aidant à une relecture des actes professionnels quotidiens où la technicité prend trop souvent le pas sur l'attention à la personne ;
- De s'approprier le concept de bientraitance et d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées :
 - en menant une réflexion collective sur la bientraitance au quotidien
 - en déclinant des recommandations pour une intervention bientraitante auprès des personnes âgées.

Axes essentiels

Jour 1 : sensibilisation (7 h)

Matin

- **Qu'est-ce que la maltraitance ?** : Définitions ; notions de violence et de vulnérabilité ; les signalements de maltraitance.
- **Les différentes formes de maltraitance** :
 - Institutionnelle
 - Physique
 - Psychologique
 - Financière
 - Médicale
 - Privation, violation des droits du citoyen
 - Négligences actives et passives.

Avec une mention particulière pour la maltraitance « par inadvertance » en reprenant les exemples du quotidien. La maltraitance par inadvertance est favorisée par l'ignorance ou la connaissance partielle des besoins et attentes des personnes âgées et l'épuisement des aidants. Cette maltraitance peut être limitée dès lors qu'il y a prise de conscience que l'on peut être maltraitant dans sa pratique soignante sans le vouloir.

Après-midi

- **Les facteurs de risque** au travers des situations familiales, sociales et professionnelles.

Le repérage des facteurs de risque et leur meilleure analyse permettent aux professionnels de construire des outils de prévention des situations sensibles et de gérer les situations de crise.



- **Aspects juridiques et obligation de signalement**

Jour 2 : approfondissement « vers la bientraitance » (7 h)

Matin

- **Analyse des situations quotidiennes vécues par les professionnels :**

Le travail de réflexion s'appuie sur des saynètes présentées sous forme de bandes dessinées, reprenant les différentes formes de maltraitance, qui peuvent être rencontrées au domicile.

L'objectif est d'identifier les actes non adaptés et d'élaborer des alternatives visant à la bientraitance.

Il s'agira de :

- Décrire ce qu'est la situation : repérer la pratique professionnelle, évoquer le ressenti de l'intervenant, le ressenti de la personne âgée ;
- Imaginer ce qu'aurait pu être la situation : quel aménagement de la pratique professionnelle pour une intervention correcte, quel ressenti de l'intervenant et celui de la personne aidée.

Après-midi

- **Quelles attitudes instaurer dans sa pratique quotidienne pour une attitude bientraitante ?**

- Réflexion sur la définition de la Bientraitance et rappel des principes de la relation d'aide.
- La bientraitance au quotidien : Que puis-je améliorer dans mon approche, mes gestes, mes comportements pour optimiser la qualité de prise en charge de la personne aidée ?
- La bientraitance face à l'agressivité de la personne aidée : aider les professionnels à comprendre l'agressivité et à y faire face.

Déroulé et séquençage :

Séquençage envisagé par demi-journée ; toutefois, il peut s'adapter en fonction des évaluations, des besoins exprimés par les stagiaires et des cas pratiques abordés.

Méthodes

- Exposé théorique (diaporama)
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles
- Projection de saynètes et vidéo
- Analyse de pratiques
- Etudes de cas et mises en situation

Support pédagogique

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par les intervenants.

Modalités d'évaluation



La mesure de l'impact des programmes proposés aux professionnels de santé s'évalue au travers de deux outils :

- un questionnaire visant à l'évaluation de l'évolution de la représentation de la maltraitance chez les professionnels. Ce questionnaire est notamment constitué de 10 situations décrivant des événements de la vie quotidienne au domicile. Il s'agit pour le stagiaire de déterminer, pour chacune d'entre elle s'il s'agit d'une situation « maltraitante », « bientraitance » ou « je ne sais pas ». Ce questionnaire est rempli en amont et en aval du 1^{er} jour de formation.
- un questionnaire de satisfaction, reprenant les critères et les indicateurs suivants :
 - L'intérêt et l'appréciation générale de la formation
 - La réponse aux attentes du stagiaire
 - L'apport de connaissances et/ou compétences
 - Appréciation du temps de parole laissé aux stagiaires
 - L'intérêt des outils d'animation et ressources pédagogiques utilisés
 - Appréciation des qualités pédagogiques du formateur

Public concerné

Tous les professionnels intervenant au domicile des personnes âgées, quels que soient leur fonction et niveau hiérarchique tant il est important que tous les acteurs de la prise en charge entendent le même message, avec les mêmes mots, et qu'ils puissent échanger en un lieu neutre.

Professionnels en situation de handicap : nous consulter pour connaître les moyens de compensation du handicap nécessaire à l'apprentissage.

Calendrier

Lundis 7 octobre et 4 novembre 2024

Durée

2 journées de 7 heures, soit 14 heures : de 9 h à 17 h.

Lieu de réalisation

Association AGE91
1 impasse du Merlon
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Intervenants

Cadre infirmier.